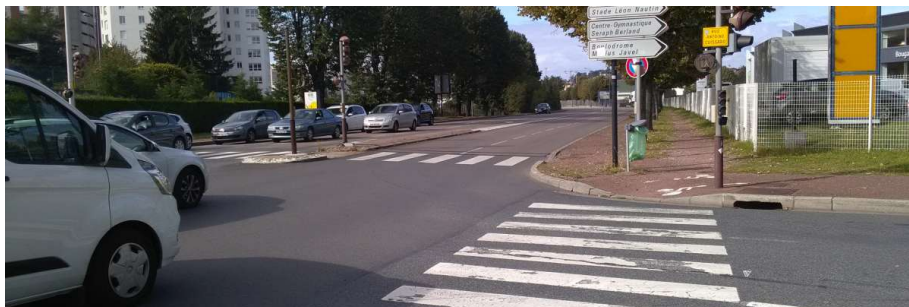


PROJET RÉFÉRENT

Étude de mise en œuvre d'une zone à faibles émissions (ZFE) à Saint-Etienne Métropole



OBJET DE L'OPÉRATION

Caractérisation du parc local de véhicules et comparaison au parc national, pour en tirer des enseignements sur l'impact d'une **zone à faibles émissions (ZFE)** sur les émissions de polluants dans la Métropole de Saint-Etienne.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La Métropole de Saint-Etienne s'est engagée auprès de l'État en octobre 2018 pour **mettre en place une zone à faibles émissions (ZFE)** avant fin 2020 pour **ramener les concentrations en dioxyde d'azote et en particules fines PM10 sous les valeurs limites fixées** par le Code de l'Environnement. Pour ce faire, la Métropole de Saint-Etienne a souhaité affiner son étude de zone de circulation restreinte de 2018 qui avait permis de **préfigurer les conditions de restriction de la circulation**.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Avec le développement des zones à faibles émissions, le Cerema s'investit dans l'**élaboration de méthodes d'évaluation pour l'aide à la décision**. Ainsi, pour le compte de la Métropole de Saint-Etienne, le Cerema a :

- **pilote sur son territoire une enquête par relevé de plaques minéralogiques**, visant à identifier les caractéristiques en émissions de polluants du parc roulant local de véhicules,
- **comparé le parc local**, ainsi caractérisé, **au parc national**, que la Métropole avait utilisé pour réaliser son étude de zone de circulation restreinte,
- **tiré des enseignements pour affiner l'étude de zone de circulation restreinte**.

CONTACT



relation-clients-
auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité
- Enjeux des politiques de mobilités

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Métropole de Saint-Etienne

Cerema Centre-Est
Département Mobilités

LE CALENDRIER

Juin 2019 - juillet 2020